

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les agents de nettoyage de la gare routière de Perrache en grève illimitée pour leurs emplois !

Ce lundi 10 octobre 2022, nous, agents de services de la société ARC-EN-CIEL, sous-traité·es à la Métropole de LYON pour le nettoyage de la gare routière de Perrache avons décidé, à l'unanimité, de cesser le travail. En cause : l'appel d'offres relancé cet été par la Métropole de LYON qui met en péril nos emplois.

Comme nous l'expliquions dans un précédent communiqué du 29 septembre, la Métropole de LYON a remis cette année le chantier du nettoyage de la gare routière de Perrache sur le marché en restreignant les candidatures possibles aux organismes sous « convention d'insertion par l'activité économique ». Ce faisant, elle met en danger nos emplois en nous privant des effets de l'article 7 de la Convention collective de la Propreté qui garantit le transfert des contrats de travail en cas de reprise du marché.

Par courrier du 16 septembre, l'intersyndicale a interrogé le Président de la Métropole qui n'a pas daigné répondre à notre demande de réunion tripartite.

Elle a également interrogé le Président du groupe T2MC, propriétaire de la société ARC-EN-CIEL, qui nous a répondu en ces termes :

*Nous avons nous-même découvert la décision incompréhensible de la Métropole de procéder au lancement d'un marché « réservé » (...) Un rendez-vous nous a été accordé le jeudi 23 septembre, en marge de notre réunion qualité habituelle, autant vous dire que le sujet a été traité de manière très succincte. **Comme seule réponse : « décision irrévocable »** de la part de la Métropole. Il est donc très clair que la Métropole, cherche par le biais d'un marché « réservé » à se soustraire aux dispositions de la CCN et à son annexe 7.*

Il est difficile de ne pas voir dans cette décision une mesure de rétorsion contre notre équipe qui, l'an dernier, a lutté collectivement contre les méthodes brutales et humiliantes d'un agent de la même Métropole, chargé du « contrôle qualité » de nos prestations.

Il est par ailleurs incompréhensible de considérer que des emplois stables, en CDI, la plupart à temps plein, puissent être ainsi évacués pour être remplacés par des contrats ultra-subsventionnés sous couvert d'« insertion ».

En résumé, nous, agents de nettoyage qui travaillons depuis des années - plus de 20 ans pour certain d'entre nous - sur ce chantier, au service de la Métropole, risquons dans quelques semaines de perdre nos postes pour avoir osé lutter pour nos conditions de travail, notre santé et notre dignité. Nous ne laisserons pas faire !

Soutenu·es par nos syndicats, nous nous mettons aujourd'hui en grève illimitée et ne reprendrons le travail qu'après avoir obtenu des garanties sur la continuité des contrats de travail et notre maintien sur le site.

Lyon, le 10 octobre 2022



CNT-Solidarité ouvrière
8 rue Paul Lafargue
69100 VILLEURBANNE
07 70 25 12 95
ud69@cnt-so.org



CGT Port et Docks
Nettoyage
151 rue bataille
69008 Lyon
06 85 60 44 62

fouad.abdesselem@hotmail.fr



Force ouvrière
Saber Barchouchi :
s.barchouchi@t2mc.fr
Najib Mouchtahi :
06.76.23.98.35



CFDT
mustapha.paris@live.fr
0608693380